



**AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS**

Cercle Finance du Québec

-

Colloque retraite, investissement
institutionnel et finances personnelles

LES ROBOTS-CONSEILLERS : INNOVATION PERTURBATRICE OU ÉVOLUTION NATURELLE DE L'OFFRE

Eric Stevenson

Surintendant de l'assistance aux clientèles et de
l'encadrement de la distribution

MISSIONS DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Veiller à la protection des investisseurs et des consommateurs québécois et assurer l'efficacité des marchés financiers

- ✓ Superviser :
 - les institutions de dépôt autres que les banques
 - les assureurs et les sociétés de fiducies
 - les émetteurs assujettis
 - les intermédiaires offrant des produits et services financiers
 - les administrateurs de RVER

- ✓ L'Autorité ne supervise pas :
 - les RVER en tant que tels
 - les régimes de retraite

RÔLE DE LA SURINTENDANCE DE L'ASSISTANCE AUX CLIENTÈLES ET DE L'ENCADREMENT DE LA DISTRIBUTION

S'assurer que les prestataires de produits et services financiers rencontrent les exigences et les qualifications requises pour exercer leurs activités

&

Procéder à l'inscription des sociétés et des individus



Développer l'encadrement réglementaire

CONSTAT : ÉVOLUTION DES MODÈLES D'AFFAIRES

- ✓ Modèles d'affaires basés sur des plateformes en ligne :
 - Financement participatif
 - Prêts de personne à personne
 - Gestion de portefeuille
- ✓ Difficulté de certains modèles et activités à remplir les conditions et critères définis dans la réglementation

- Accompagnement de l'industrie pour l'aider à se conformer au cadre réglementaire en place
- Nécessité d'approfondir la réflexion sur l'encadrement réglementaire face à ces nouveaux modèles

INITIATIVES RELIÉES AUX FINTECH (1)

Création d'un groupe de travail composé d'experts de l'Autorité dans différents domaines (juin 2016)

- Surveiller les changements technologiques structurels
- Anticiper les enjeux en matière de :
 - réglementation
 - protection des consommateurs
- Renforcer l'accompagnement de l'industrie et l'élargir aux modèles d'affaires innovants

INITIATIVES RELIÉES AUX FINTECH (2)

Création d'un comité consultatif externe composé de participants de l'industrie (en cours)

- Ouverture du régulateur
- Opportunité de dialogue avec l'industrie

PERSPECTIVES DU RÉGULATEUR

L'Autorité aspire à un secteur financier fort ayant la capacité de s'adapter rapidement aux changements dus à l'évolution des Fintech

- Encourager l'innovation
- Assurer l'équité dans le marché
- Protéger les consommateurs